

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.	Numéro de permis 2000112	Date d'inspection Le 04 juillet 2024	
Nom de l'établissement Garderie au Bourgeonnet		Numéro de téléphone (506) 658-4607	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
10(8) Aux fins d'application du présent article, un enfant en bas âge peut uniquement être regroupé avec des enfants d'un groupe d'âge hétérogène en dehors des heures de 8 h 30 à 16 h 30, et ce à la condition que celui-ci soit constitué d'enfants d'âge préscolaire et d'autres enfants en bas âge.	10(8)	08 juil. 2024	04 juil. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Observée des nourrissons et des enfants d'âge préscolaire jouant dehors dans la même aire de jeu d'extérieur clôturé.			
31(8) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge et à des enfants d'un autre groupe d'âge : a) ou bien est pourvue d'une aire séparée destinée aux enfants en bas âge; b) ou bien est utilisée à des moments différents par les enfants en bas âge et les enfants d'un autre groupe d'âge.	31(8)	08 juil. 2024	04 juil. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Observée des nourrissons et des enfants d'âge préscolaire jouant dehors dans la même aire de jeu d'extérieur clôturé.			

Commentaires généraux

L'administratrice a fait des changements dans l'horaire des parcs pour s'assurer que les nourrissons ne sont pas mélangés avec les préscolaires au moment de l'inspection de surveillance.

Il est recommandé d'avoir un horaire puisque les deux groupes d'âge partagent le même espace de jeu à l'extérieur afin de s'assurer qu'ils ne sont pas à l'extérieur en même temps.

original signé par
Jennifer Godin

Le 04 juillet 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de

Date

permis

original signé par
Laura Dieuzaide

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 juillet 2024

Date